

RAPPORT

au Conseil communal de BULLET

de la Commission des bâtiments chargée d'examiner le préavis N° 36-2021

« Demande de crédit pour la réfection de la lucarne de l'appartement de la grande salle »

Rapporteur	Gilles Gander
Membres présents	Chablaix Evelyne Consorti Michel Alexandre Genoud - Excusé
Suppléante	Florence Paillard
Municipal présent	Gander Serge

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des bâtiments s'est réunie le mercredi 9 juin 2021, afin d'examiner le préavis susmentionné.

Serge Gander, Municipal, était présent. Il a répondu à toutes nos questions et nous le remercions.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

sur proposition de la Municipalité, a entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accorder** le montant nécessaire de **CHF 23'000.-- TTC** pour le financement de ces travaux;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 10 ans.

Bullet, le 9 mai 2021

Les membres :

Le rapporteur :